

**LES ENTREPRISES
DU VOYAGE**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Août 2023

Édito



L'Assemblée Générale jette un coup de rétroviseur sur l'année passée.

Ce rapport moral me permet également de remercier très sincèrement tous ceux qui font avancer les dossiers : les équipes d'EdV et les élus : conseil d'administration, conseils, commissions, présidents et élus des régions... Ils donnent de leur temps pour défendre notre secteur et nos entreprises. Sans leur implication, rien ne serait possible. Mon rôle de président a consisté, modestement, à coordonner, faire jouer ensemble ces talentueux musiciens, créer de l'harmonie. Il me revient également de donner de la visibilité à notre secteur tout en levant la tête du guidon pour réfléchir aux grands sujets de notre environnement professionnel.

Ils sont nombreux. Je vais en aborder rapidement trois, au cœur de notre actualité.

Le surtourisme

Ce fut un des grands sujets du printemps. Il peut arriver, assez rarement, que le tourisme et les touristes deviennent difficilement supportables pour les populations et la préservation des sites. Deux exemples :

- Au centre-ville de Barcelone, les propriétaires ont privilégié les locations de courte durée à vocation touristique, chassant ainsi les barcelonnais vers les banlieues.*
- En Thaïlande, Maya Bay a été fermée pendant trois ans afin de protéger le site abimé par une sur-fréquentation.*

Un équilibre est donc à trouver entre les revenus du tourisme et la protection de l'environnement et de la qualité de vie. Cela ne relève pas des touristes mais des collectivités territoriales qui doivent réguler la fréquentation par le biais de réservations préalables et réglementer rigoureusement les locations de courte durée. Arbitrages qui demandent un peu de détermination, voire de courage.

Le réchauffement climatique

Pour la première fois l'activité humaine a un impact direct sur le climat. Le transport aérien contribue pour 2,5 à 4% au réchauffement climatique. A titre de comparaison, la circulation des poids lourds pour près de 10%. Pour des esprits simples il est plus confortable et plus audible de tonner contre l'avion que d'inciter au ferroutage : L'avion c'est réservé à une élite, facilement remplaçable par le train, et pour tout dire, inutile...

Et pourtant :

- *Interdire est démagogique et inutile : lorsque le voyage en train dure moins de 3 ou 4 heures, les voyageurs votent avec leurs pieds et choisissent le train. On l'a vu en France avec le déclin naturel des lignes Paris-Lyon, Paris-Strasbourg...*
- *Il n'y a pas que des touristes dans les avions. Il y a aussi les « iliens » qui n'ont pas d'autre moyen de se déplacer, les ouvriers qui travaillent sur des chantiers éloignés de leurs domiciles.*
- *La démocratisation du voyage a contribué à l'ouverture d'esprit, aux échanges interculturels.*
- *Le tourisme fait vivre près de 10% de la population mondiale.*

Taxer les voyages en avion pour le rendre moins accessible comme le prônent les ayatollahs de la décroissance aura essentiellement pour effet de renforcer en même temps l'isolement et l'élitisme.

En revanche une démarche responsable, que nous pouvons accompagner, serait de réduire la fréquence des voyages en augmentant leur durée. Quant aux gouvernants, encourageons-les à soutenir les efforts de l'industrie du transport aérien dans ses actions de réduction de son impact carbone.

IATA

IATA n'a pas d'autonomie de pensée, c'est juste l'expression collective des compagnies aériennes. Nos relations avec IATA sont établies sur la base d'un déséquilibre significatif : le durcissement des contraintes imposées par IATA n'est jamais assorti de la moindre contrepartie. IATA protège les intérêts des compagnies mais ne se préoccupe jamais de la protection des intérêts des opérateurs de voyages. Alors que l'Europe réfléchit en ce moment au moyen de limiter les acomptes perçus d'un client par un opérateur de voyages, IATA est obsédé par la réduction des délais de paiement des billets d'avion par les distributeurs.

Voilà qui pose au moins trois problèmes :

- En France, les délais de paiement des entreprises et des administrations sont très largement supérieurs à ceux imposés par IATA.*
- Laisser les transporteurs accroître leur pratique de la « cavalerie » ne va pas dans le sens d'un comportement économique vertueux.*
- Réduire le délai de paiement du BSP aurait pour effet d'augmenter les risques des distributeurs et des clients au cas de défaillance d'une compagnie aérienne.*

Ma position personnelle est de conditionner l'ouverture de discussions à la fourniture par les compagnies aériennes de garanties des fonds déposés par les distributeurs sur la base de critères bilanciers similaires à ceux que IATA impose à ces mêmes distributeurs : capitaux propres, EBITDA... Les compagnies qui ne répondraient pas aux critères auraient le choix entre la fourniture d'une garantie bancaire et le blocage sur un compte séquestre du prix des billets émis non utilisés.

La mission des EdV est loin de se limiter à ces trois sujets. Je vous invite à en avoir un aperçu plus complet en parcourant ce rapport moral.

Jean-Pierre Mas

2022 : Quelques repères

*Message de Jean-Pierre Mas « 22 »
« En ces premiers jours de janvier, j'aurais
souhaité m'en remettre aux métaphores
type « bout du tunnel, ou « bleu du ciel ».
Il n'en est rien. Nous restons empêtrés
dans le brouillard » ...*

Revalorisation des
minima conventionnels

Prolongation de
l'activité
partielle »zéro
reste à charge »
jusqu'au 28/02

Invasion de
l'Ukraine par la
Russie

Exonération de
cotisations et aide
au paiement
URSSAF pour
décembre 2021 et
janvier 2022

Election Présidentielle
Premier tour : 10 avril
Second tour : 24 avril

janvier

février

mars

avril

Nouveaux dispositifs
d'aides pour le secteur

Levée par la France des
tests PCR ou antigénique
pour les voyageurs
provenant d'un pays
hors UE

2022 : Quelques repères

Prolongation de l'aide
coûts fixes
« consolidation et de
l'aide au paiement et
des exonérations de
charges pour le mois de
février

Mise à jour de la liste
noire des compagnies
aériennes

Aide coûts fixes /
obligation de
vérification d'un
éventuel trop perçu

mai

juin

juillet

août

Enquête « Aidez-nous à
définir vos priorités pour
la branche »

Nouvelle Convention collective des
opérateurs de voyages / fusion de 3
conventions du secteur : CCN
agences de voyages, CCN guides
accompagnateurs et
accompagnateurs, CNR des guides
interprètes de la région parisienne

2022: Quelques repères

Projet Européen TOURBIT
EdV se joint au Welcome City Lab
D'une durée de 2 ans et en
partenariat avec 7 autres pays
européens, ce projet a pour
objectif de favoriser la
numérisation des PME
européennes du tourisme.

Actualité fiscale : L'administration fiscale a
opéré un changement important dans sa
doctrine concernant la taxation à la TVA des
frais d'annulation : « les frais d'annulation, de
dédits ou de résiliation retenus par une agence
de voyages sont inclus dans le calcul de la TVA
sur marge en l'absence d'exécution du séjour. »
Application à partir du 1^{er} janvier 2023.

septembre

octobre

novembre

décembre

Eté 2022 : les Français ont
dépensé davantage tout en
voyageant moins loin (baromètre
EdV/Orchestra)

Aide aux entreprises :
électricité et gaz. Le
gouvernement met en place
un dispositif de soutien pour
accompagner les entreprises
face aux hausses de prix

Evolution des réservations pour des départs en 2022 par rapport à 2019

Evolution du volume d'Affaires

-0,4%

Evolution du nombre de dossiers

- 16 %

Evolution du panier moyen

+ 18 %

Evolution du volumes d'affaires
France Métropolitaine

- 2 %

Evolution du volume d'affaires
Long Courrier

- 20 %

Evolution du volume d'affaires
Moyen Courrier

+ 13 %

Evolution du nombre de dossiers
France Métropolitaine

- 21 %

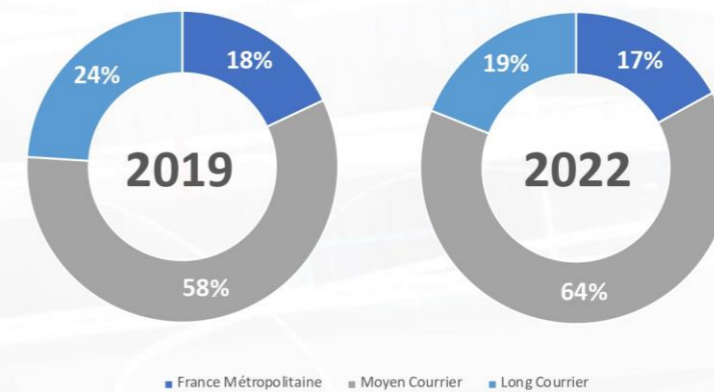
Evolution du nombre de dossiers
Long Courrier

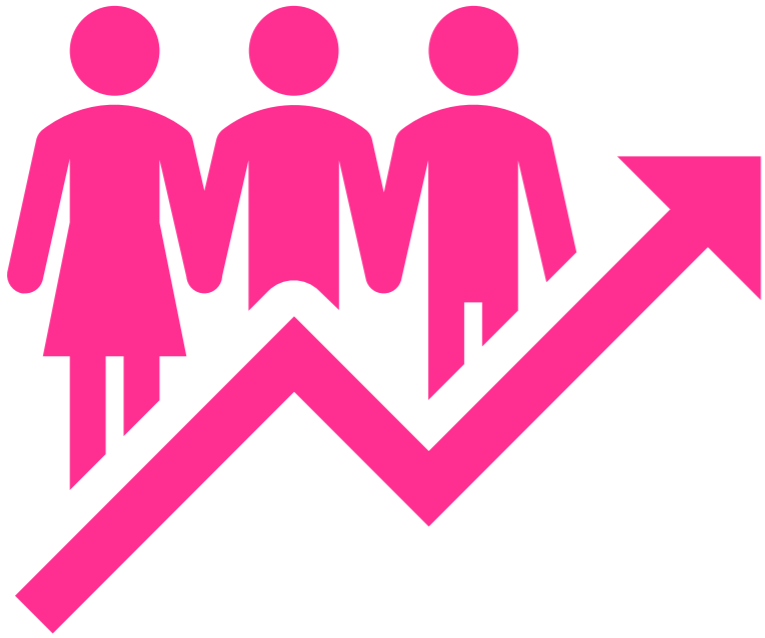
- 29 %

Evolution du nombre de dossiers
Moyen Courrier

- 4 %

Répartition des départs en 2019 et 2022 par zones géographiques





L'organisation

L'organisme représentatif de la branche

Les métiers représentés:

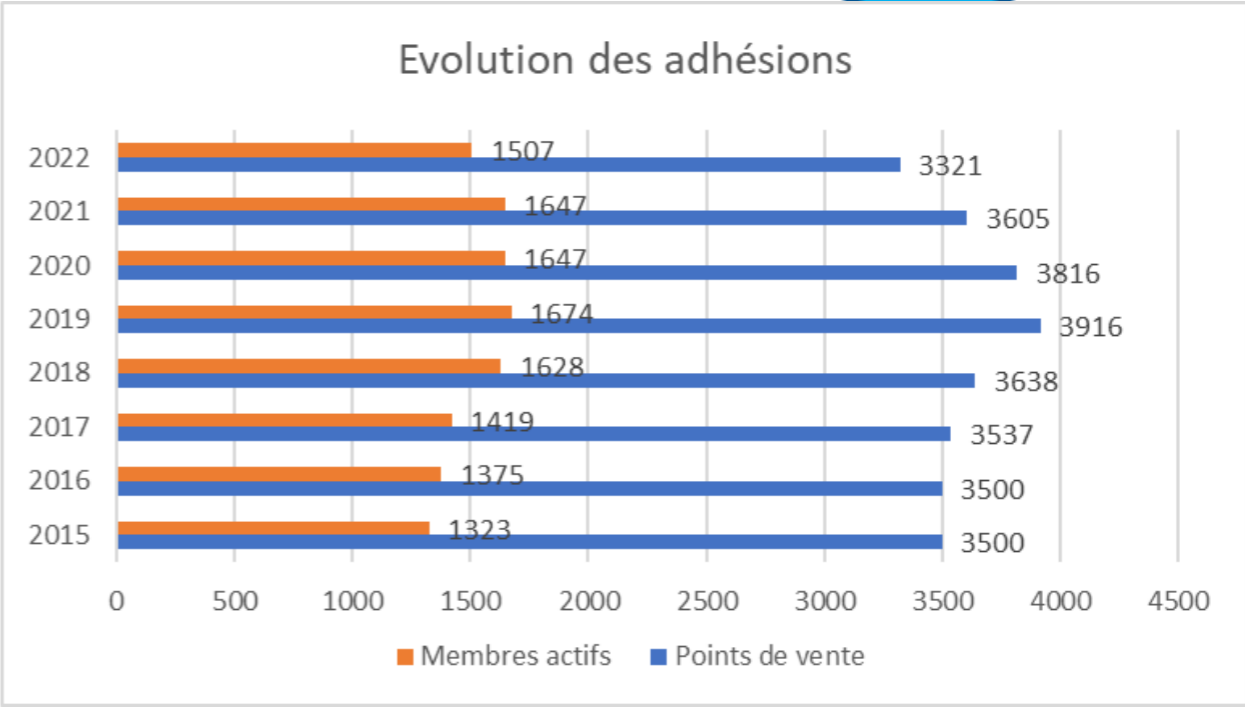
Voyage en France / Tours-Opérateurs/ Distributeurs et Assembleurs de voyages/ Voyage d'affaires/ Organismes de voyages de groupes / Voyages Jeunes / Organismes de séminaires, congrès, incentives, foires et salons

- EdV est l'interlocuteur privilégié des Pouvoirs Publics dans le cadre de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires qui régissent ou concernent la profession
- EdV représente la profession auprès des fournisseurs (compagnies aériennes, maritimes, ferroviaires, loueurs de voitures...) et des syndicats de salariés
- EdV assiste ses adhérents dans les domaines juridique, fiscal, social, litiges
- EdV représente les agents de voyages au sein des instances régionales et nationales en relation avec le tourisme et le voyage
- EdV est l'interlocuteur privilégié des médias pour tous les sujets touchant au voyage, à ses activités connexes afin de faire entendre le point de vue des professionnels du secteur

85% de l'activité du secteur
1 232 cartes Agent de Voyages délivrées

1 507 membres actifs
91 adhésions
231 radiations
105 affiliés
26 membres associés
3 321 Points de vente

9 délégations régionales
6 commissions
4 délégations
1 centre de formation, TravelPro formations créé conjointement avec l'APTS
150 élus bénévoles
8 salariés permanents



La gouvernance

Le Conseil d'administration au 1^{er} juillet 2023



Jean-Pierre MAS
PRÉSIDENT



Mumtaz TEKER
VICE-PRÉSIDENT
PRÉSIDENT DE L'APST



Michelle LAGET-HERBAUT
TRÉSORIÈRE
CONSEIL ORGANISATEURS DE CONGRÈS



René-Marc CHIKLI
PRÉSIDENT DU SETO



Jean-François MICHEL
CONSEIL ORG. VOYAGES DE
JEUNES



Yannick FAUCON



Guillaume LINTON

CONSEIL TOUR OPÉRATEURS



Sylvain LAMENT
CONSEIL ORG. DE VOYAGES
DE GROUPES



Jean-Marie SEVENO

CONSEIL DISTRIBUTEURS ET ASSEMBLEURS DE VOYAGES



Patrick POURBAIX



Adeline KURBAN FIANI
CONSEIL DU VOYAGE EN FRANCE



Patrick METIVIER



Isabelle RECH FRANCIS
CONSEIL VOYAGE D'AFFAIRES



Ghislain CHAIGNE



Guirec LE MORVAN



Lionel RABIET



Michelle Kunegel
COMITÉ DES RÉGIONS



Yvon PELTANCHE

Les Présidents de Région en 2022



Jean-Luc Dufrenne
Depuis sept. 2022



Nicolas d'HYEVRES



Hauts de France Normandie

Yvon PELTANCHE
Centre Ouest



Lionel RABIET
Ile de France



Michelle KUNEGEL
Grand Est



Yannick FAUCON
Centre-Est Rhône Alpes



Pierre CREUZE
Grand Sud Ouest



Lucien Salemi



Christine Crispin
Depuis sept 2022



Méditerranée



Valérie AMBROISE
Antilles Guyane



Catherine FRECAUT
La Réunion

La vie des Régions

Tout au long de l'année 2022, les Régions EdV sont restées en contact avec les adhérents

31 janvier 2022 – EdV Méditerranée



SAVE THE DATE

Réunion EdV Centre-Est Rhône-Alpes
Le mardi 14 juin 2022 au WOJO Grand Hôtel Dieu à Lyon



Yannick Faucon
PRÉSIDENT DE LA RÉGION

Marie-Laure Tarragano
AVOCATE CABINET
TARRAGANO

Valérie Boned
SECÉTAIRE GÉNÉRALE
EDV



Guillaume Beurdeley
RESPONSABLE JURIDIQUE
DES EDV

Khalid El Wardi
SECÉTAIRE GÉNÉRAL
MÉDIATION DU TOURISME

Laurent Cormier
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
TOURISME



SAVE THE DATE

EdV Centre-Ouest : notre 26^{ème} "RENDEZ-VOUS"
Le mardi 27 septembre 2022 à Juigné-sur-Loire



Yvon Peltanche
PRÉSIDENT
DES EDV CENTRE-OUEST



Régis Dubrulle
DÉLÉGUÉ ANSSI
DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ
NUMÉRIQUE POUR
LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE



Guillaume Beurdeley
JURISTE DES EDV



SAVE THE DATE

Réunion EdV Centre-Est
Le Mardi 13 décembre – LYON Gerland



Jean-Pierre Mas
PRÉSIDENT DES EDV



Valérie Boned
SECÉTAIRE GÉNÉRALE
DES EDV



Yannick Faucon
PRÉSIDENT EDV
CENTRE-EST



Karine Coulon
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE
DPCO MOBILITÉS



Marianne Delarue
DÉLÉGUÉE ADJOINTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DE L'ANSSI



Franck Chapus
PRÉSIDENT
DU COMITÉ DES RÉGIONS
DE L'APST



La vie des Régions



Les « Rendez-vous » d'EdV Centre Ouest

29 mars à Nantes



27 septembre à
Juigné sur Loire



Centre Est Rhône Alpes
13 décembre



Les Conseils professionnels en 2022

- Voyage de France, présidé par Ghislain CHAIGNE
- Distributeurs et assembleurs de voyages,
- Voyage d'affaires, présidé par Isabelle RECH-FRANCIS
- Organismes de voyages de jeunes, présidé par Jean-François MICHEL
- Organismes de congrès, séminaires, incentives, foires et salons, présidé par Michelle LAGET-HERBAUT
- Organismes de voyages de groupes : ce Conseil est représenté par le CEAG (Cercle Economique des Agences Groupistes) : son Président, Sylvain LAMENT siège au Conseil d'administration
- Tour-opérateurs : ce Conseil est représenté par le SETO : son Président, René-Marc CHIKLI et 3 membres désignés par le SETO siègent au Conseil d'administration

Chaque Conseil étudie et traite des questions relatives à son domaine d'activité.

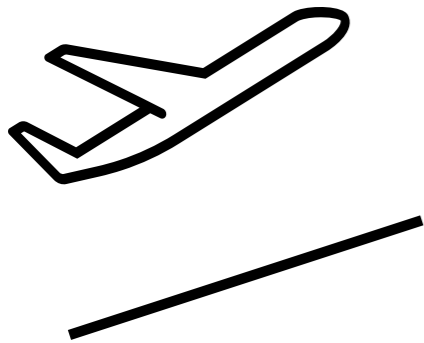
Divers sujets sont abordés en transversalité avec les Commissions techniques.

Commission Transport présidée par Valérie SASSET



La Commission Transport s'est réunie de manière régulière au cours de l'année en présentiel et en distanciel.

Ces réunions ont été ponctuées par des points sur le suivi des actions des EdV sur les mesures mises en place pour soutenir notre industrie.



Pour la partie liée à l'aérien

La partie liée à l'aérien a vu se succéder un certain nombre d'invités, experts dans leur domaine.

- Point avec la compagnie nationale sur les résultats de la situation du marché, les prévisions de trafic et les mesures commerciales ;
- Point avec la compagnie Transavia sur leur politique commerciale ;
- Présentation de la compagnie Trenitalia : leur stratégie pour le marché français ;
- Point sur la plateforme NDC développée par METIS DIGITAL ;
- Point avec AMADEUS sur le CCAV « Hôtel » sur l'évolution de l'industrie hôtelière.

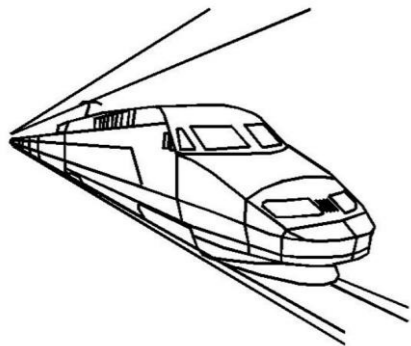
Commission Transport présidée par Valérie SASSET



Pour la partie liée au ferroviaire

Les sujets abordés :

- Le suivi des ventes SNCF ;
- L'actualité de l'après-vente ;
- Les travaux du groupe de travail Rail ;
- Eurostar ;
- Le portail Information Voyageurs (PIV) ;
- OUIGO ;
- Passagers rights régulation (PPR) ;
- Résultat du baromètre EdV/SNCF ;
- Projet New-book ;
- Boost.



Dans le cadre de la commission transport, un groupe de travail Rail se réunit depuis plusieurs années. Sa mission : valider les points techniques des différents projets SNCF.

Le groupe de travail RAIL s'est réuni chaque mois et a rendu compte à la Commission Transport des évolutions et de leur problématique.

Commission Juridique présidée par Isabelle RECH-FRANCIS*



Après les défis engendrés par la pandémie mondiale de la COVID-19, l'année 2022 s'est démarquée par une volonté de redynamisation de l'activité dans le secteur.

Bien que le secteur soit toujours en phase de rétablissement afin de retrouver son niveau d'avant la pandémie, la Commission Juridique a maintenu un rôle essentiel en fournissant un soutien juridique continu aux entreprises du secteur.

Un grand nombre de problématiques juridiques ont été associées aux annulations des transporteurs (aérien et ferroviaire).

Les différentes réunions (quatre en 2022, dont une en collaboration avec le SETO) ont offert l'occasion d'analyser l'application du Code du tourisme à travers plusieurs études de cas concrets soumises par les membres. La plupart de ces cas présentaient des problématiques d'annulation, de modification, de remboursement.

Ces réunions ont également permis d'examiner les nouveaux textes législatifs applicables au secteur.

En parallèle, la Commission juridique a continué, sous l'égide de l'ECTAA, à jouer un rôle crucial dans la protection des intérêts des professionnels du secteur.

Elle a pris part aux divers débats orchestrés par la Commission européenne concernant les révisions de diverses directives européennes, notamment la directive 2015/2302 relative aux voyages à forfait.

* ECTAA : Membre du Conseil d'administration, membre du Air committee,

* IATA : Présidente de l'APJC France, représentante de l'ECTAA à la PAPGJC

Commission Juridique présidée par Isabelle RECH-FRANCIS



Les sujets abordés au cours de cette année ont porté sur :

- La révision de la directive sur les voyages à forfait ;
- Les problématiques liées aux grèves : annulations et modifications ;
- L'actualité relative à l'IATA ;
- L'étude de la directive OMNIBUS ;
- La mise en conformité au RGPD.



Le service juridique a géré près de 3 000 demandes.

Celles-ci étaient principalement axées sur des contentieux, des litiges de nature qualitative, les annulations de séjours, les nouveaux critères de l'IATA ainsi que la conformité au RGPD.



En 2022 : *La délégation en quelques chiffres*

- 90 dossiers ont été instruits cette année au sein de la Délégation avec un taux de règlement de 72 %. Le nombre de dossiers est en hausse par rapport à l'année dernière.
- Les actions auprès des services des DDPP (direction départementale de la Protection des Populations) : 40 dossiers ont été signalés en 2022, comme l'année précédente
- On constate une meilleure réceptivité de leur service à nos signalements.

Profils des opérateurs signalés :

Les opérateurs signalés sont majoritairement des PME ou des entreprises individuelles et leur activité concerne souvent un domaine spécifique (séjours yoga/relaxation, voyages à moto, séjours vélo, ...).

Une minorité de signalements concernent des opérateurs de taille importante qui dirigent illégalement leur activité vers la France.



Délégation Commerce illégal présidée par Alain HAMON



Rappel de la procédure pour saisir la Délégation

Etape 1 : Vérification du dossier :

Il devra comporter :

- Le nom de la personne physique ou morale mise en cause
- Sa forme juridique
- Des captures d'écran du site internet/documents publicitaires/bulletins d'inscription...
- Vérification de l'immatriculation auprès d'ATOUT France

Ces pièces devront être adressées par courrier ou courriel aux Entreprises du voyage.

Etape 2 : Recevabilité du dossier et traitement :

- Le dossier fait l'objet d'une analyse préalable
- Si l'exercice illégal de l'activité d'agent de voyage est avéré :

Il est procédé à l'envoi d'un courrier de mise en demeure et sera traité en fonction de la réponse apportée par l'opérateur.

En cas de poursuite de l'activité sans immatriculation auprès d'Atout France, le dossier est adressé à la DDPP. Les Entreprises du Voyage sont également à l'initiative d'actions en justice devant le tribunal correctionnel.





Commission des Affaires sociales présidée par Morgan BUTTY
Composée paritairement de la représentation patronale (EdV et SETO) et de la représentation syndicale (5 organisations)



La CPPNI a tenu 9 réunions en 2022. Elle a mené les travaux suivants :

- **Finalisation des négociations et signature de la nouvelle Convention collective nationale des opérateurs de voyage et des guides.**
 - Ce chantier qui a nécessité 5 ans de travail a permis la fusion de la Convention collective des agences de voyages et de tourisme avec les deux conventions collectives applicables aux guides accompagnateurs et guides conférenciers de la région parisienne.
- **Signature d'un accord sur les salaires minima applicables dans la branche.**
- **Négociation d'un accord de branche sur l'intéressement.**
 - L'objet de cet accord est de permettre aux entreprises qui le souhaitent de déployer facilement l'intéressement dans leur entreprise avec un dispositif « clef en main ».
- **Suivi de l'utilisation de l'APLD au sein de la branche.**
- **Signature d'une Charte destinée à adapter le fonctionnement de la CPPNI aux nouvelles technologies, et notamment au format « hybride ».**

Les entreprises ont été consultées afin de définir les priorités pour la branche. Il ressort de cette enquête des attentes importantes : l'intéressement et le télétravail. Ces thèmes feront ainsi l'objet de négociations en 2023.



Service social

Le service social a traité un millier de demandes en 2022.

- Sur le premier semestre, l'assistance fournie était principalement relative à la gestion des demandes d'exonérations de charge et d'aide au paiement mises en place pour le secteur ainsi qu'à la mise en œuvre de l'APLD et son renouvellement.
- Lors du second semestre, les EdV ont répondu au besoin d'accompagnement des entreprises sur l'application de la nouvelle Convention collective des opérateurs de voyages et des guides.

On observe également des consultations plus classiques relatives aux relations individuelles et collectives de travail.

ÉDITION 2022

RAPPORT ÉCONOMIQUE & SOCIAL

DE LA **BRANCHE DES OPÉRATEURS
DE VOYAGES**



LES ENTREPRISES
DU VOYAGE 

ENTREPRISES

4 100 entreprises immatriculées
dont **3 000** emploient des salariés.

EFFECTIFS

33 000 salariés
dont **27 000** ETP
(Equivalents Temps Plein)

VOLUME D'AFFAIRES

28 milliards d'€

MARGE BRUTE

2,6 milliards d'€

3 salariés sur **4** sont des femmes

Formation professionnelle

EdV / OPCO Mobilités

OPCO Mobilités, constitué au 1^{er} avril 2019, est mandaté par les partenaires sociaux de 22 branches professionnelles et de la RATP pour mettre en œuvre et décliner leur politique de formation et de GPEC. Centré sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés, il intègre les orientations fixées par la réforme de la formation professionnelle avec notamment, la priorité donnée aux entreprises de moins de 50 salariés et à l'alternance.

OPCO Mobilités se fixe comme ambition de contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers de la mobilité des personnes et des marchandises, s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numérique, écologique et énergétique.



<https://www.opcomobilites.fr/branches-et-secteurs-professionnels/agences-de-voyages-et-guides-accompagnateurs>

Agences de voyages
et guides accompagnateurs

Chiffres clés

3 526 entreprises	27 981 salariés
4 852 salariés formés	2 052 alternants

ORGANISATIONS SYNDICALES



Bertrand MAZEAU
FO Métallurgie
Président



Stanislas BAUGÉ
FNST CGT
Trésorier adjoint



Frédéric REXAND
FGTE CFTD
Secrétaire



Stéphane RIVIERE
CFE CGC Métallurgie
Membre



Maxime DUMONT
FGT CFTC
Membre

ORGANISATIONS PATRONALES



Jean-Louis VINCENT
TLF
Vice-Président



Bernard GUYOT
Mobilians (CNPA)
Trésorier



Florence SAUTEJEAU
UTP
Secrétaire adjointe



Valérie BONED
Entreprises
du Voyage
Membre



Claude LEOPOLD
RATP
Membre

AGENCES DE VOYAGES, GUIDES ACCOMPAGNATEURS

Chiffres clés 2022

PRISES EN CHARGE TOTALES (Hors GPEC)

6 755 stagiaires
26 904 734 €

ALTERNANCE

Contrat
d'apprentissage
1 181 stagiaires
21 964 275€

Contrat
de professionnalisation
271 stagiaires
1 136 984 €

Tuteur et maître
d'apprentissage
45 stagiaires
6 750 €

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Actions de formation
2 124 stagiaires
1 394 737€

VERSEMENTS VOLONTAIRES

Actions de formation
370 stagiaires
190 816€

ACTIONS COFINANCEES

FSE
36 stagiaires
4 274 €

FNE
2 139 stagiaires
2 191 058 €

Autres cofinancements
3 stagiaires
15 840 €

L'accompagnement collectif avec...



Les Entreprises du Voyage & OpcO Mobilités s'associent pour... VOUS OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT **MESURE** DIRECTEMENT ET FACILEMENT DÉCLINABLE DANS VOTRE ENTREPRISE

qu'est-ce QUE L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF PROPOSÉ PAR L'OPCO MOBILITÉS AUX ADHÉRENTS D'EdV ?

L'OBJECTIF D'EdV : Donner à leurs entreprises adhérentes les moyens de se préparer pour **faire face aux évolutions du secteur** et en faire **des opportunités**. Des consultants-experts sélectionnés par OPCO Mobilités, opérateur de compétences, interviennent auprès d'entreprises adhérentes volontaires au cours d'ateliers ciblés (sur une thématique spécifique et avec un nombre de participants permettant les échanges).

L'OBJECTIF : vous apporter de l'information correspondant à vos besoins spécifiques et vous présenter **des bonnes pratiques et des process facilement déclinables**.

— les problématiques auxquelles cet accompagnement répond...

Les Entreprises du Voyage (EdV) ont souhaité tracer une **feuille de route 2023/ 2024** intégrant les grands enjeux majeurs identifiés par ses adhérents, afin **d'accompagner au mieux la mutation en cours et à venir** des professions du tourisme. Une analyse collective par région permet **d'identifier les enjeux stratégiques** des entreprises du secteur sur ce territoire. Certaines thématiques stratégiques ont déjà été identifiées dans certaines régions, comme **l'attractivité des métiers, la marque employeur ou la RSE**. C'est la raison pour laquelle les premiers accompagnements collectifs interviendront sur une méthodologie précise de mise en place d'une **marque employeur**, sur les **stratégies de sourcing** à développer, sur la rédaction et la diffusion des **offres d'emploi**. **La RSE, ses impératifs et la boîte à outils pratique** pour la valorisation des initiatives de votre entreprise pourront aussi être au cœur de l'accompagnement collectif.

Pour bénéficier de cet accompagnement, n'hésitez pas à contacter :

EdV : votre secrétaire générale Valérie BONED, v.boned@edv.travel / votre président régional : Yannick FAUCON - yfaucon@resaneo.fr

OPCO : Karine COULON, directrice adjointe chargée de l'action territoriale karine.coulon@opcomobilites.fr

— et concrètement ?

Pour vous accompagner de façon personnalisée, **un entretien individuel**, est tout d'abord réalisé auprès de vous ou vos équipes afin de cibler vos besoins et vos attentes.

Ces informations permettent de préparer les **3-4 ateliers collectifs** d'une demi-journée, animés par le consultant-expert de l'OPCO Mobilités, desquels vous repartirez avec des éléments **« clé en main »**.

Le format est volontairement **collaboratif et participatif** afin de construire des plans d'actions pragmatiques et sur-mesure.

À noter que l'accompagnement collectif est un dispositif intégralement pris en charge (dans la limite des fonds disponibles).

*l'accompagnement
collectif
avec...*

LES ENTREPRISES
DU VOYAGE 

 OPCO
Mobilités

3 régions « pilote » ont proposé cette démarche à leurs adhérents :

EdV Grand Est

EdV Centre Ouest

EdV Centre Est Rhône

Ce dispositif sera étendu à l'ensemble des Régions EdV

Les événements en 2022



Le dernier Congrès avait eu lieu à Madère en 2019, ce congrès à Punta Cana fut l'occasion de retrouvailles avec du temps pour des débats, des échanges, des rencontres et de la convivialité.

L'organisation de ce congrès n'a été possible que grâce à l'implication de l'Office du Tourisme de République Dominicaine de Paris et au soutien du Ministère du Tourisme de République Dominicaine.



« La crise sanitaire mondiale a été un formidable accélérateur de mutations.

Lorsque le monde bouge, il est dangereux de s'obstiner à demeurer immobile, campé sur les positions du « monde d'avant ». Mais, en même temps, il faut éviter de se laisser emporter par un mouvement dont on n'a pas le contrôle, de se laisser griser par la vitesse.

C'est cette voie médiane du mouvement réfléchi que nous vous proposons d'explorer ensemble, détachés de notre quotidien, au soleil de Punta Cana. » Jean-Pierre Mas



Les événements en 2022

22 & 23 mars



20 septembre : Assemblée générale en présence de Mme Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme



Communication 2022

Réseaux sociaux

LinkedIn: 18 244 fans

Facebook: 21 262 fans

Twitter: 1 505 followers

Instagram : 2 001 followers

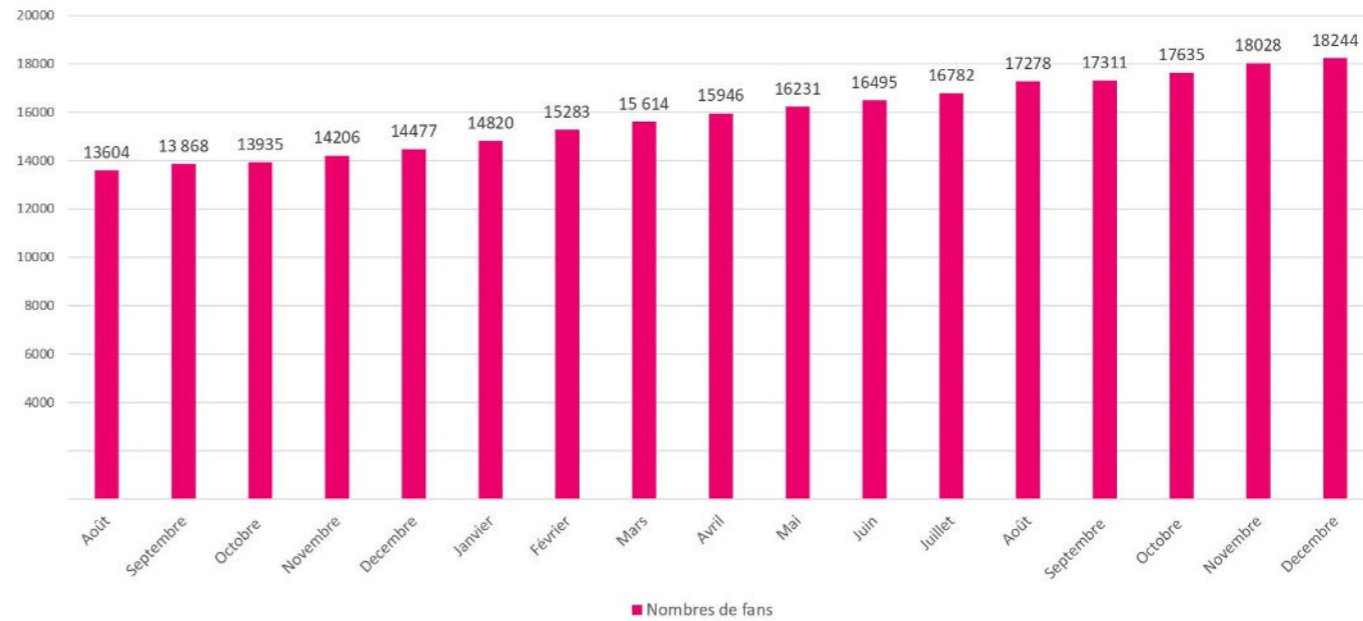


travelinsight

Fans LinkedIn

Cette slide présente l'évolution de votre communauté

LES ENTREPRISES DU VOYAGE

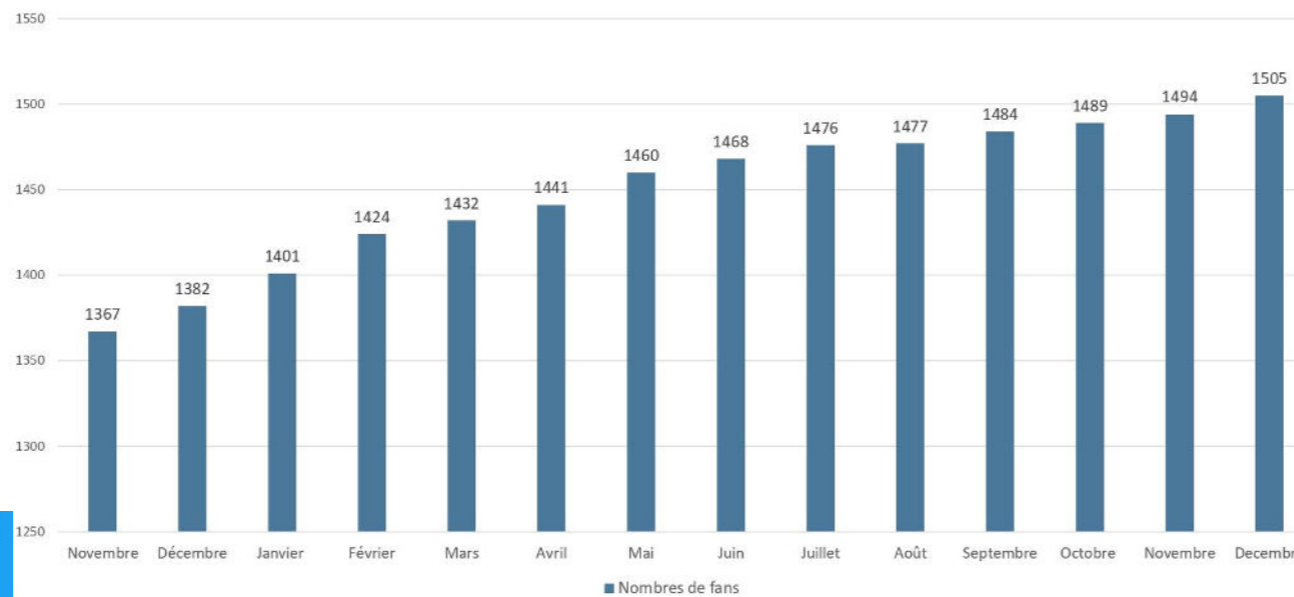


travelinsight

Fans et engagement des fans

Cette slide présente l'évolution de votre communauté et de son engagement

LES ENTREPRISES DU VOYAGE



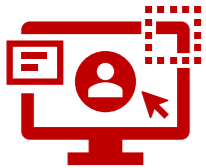
Communication 2022

En contribuant aux décryptages et aux analyses des enjeux du tourisme, EdV est considéré comme un interlocuteur incontournable pour les médias

Retombées

La presse pro: l'Echo Touristique , Tourmag, Quotidien du tourisme, Tour hebdo, l'Echo Touristique, TOM.travel etc...

Les médias éco/ grand public: AFP, France Info, France Inter, France Culture, RTL, Europe1, Sud Radio, RMC, Radio Classique, Le Monde, Le Figaro, Le Parisien, Le JDD, TF1, France Télévision, BFM, LCI, LCP, Arte, La Presse Quotidienne Régionale, etc...



79 messages envoyés aux adhérents

Les Entreprises du Voyage dans les medias

Sollicités régulièrement, Jean-Pierre Mas et Valérie Boned ont répondu aux questions des journalistes

france.tv



Le Monde



LE FIGARO



Le Journal du Dimanche








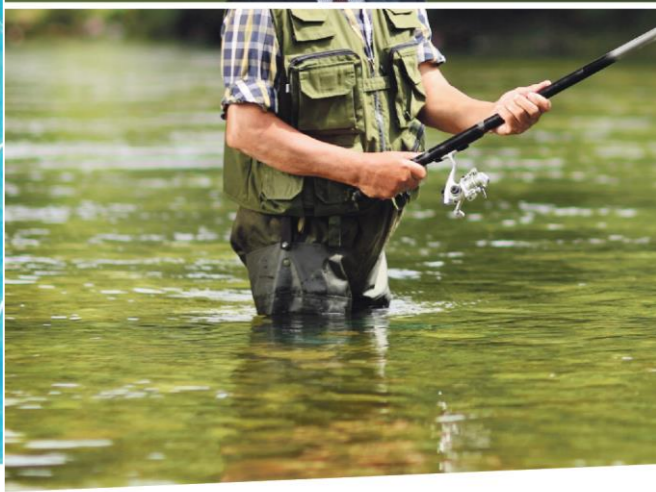






Les campagnes de communication 2022

12 avril 2022, lancement d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) afin de rappeler la valeur ajoutée des professionnels du voyage (agence de voyages, tour-opérateurs, voyagistes en ligne, distributeurs) en période de reprise du tourisme.

Cette campagne joue sur l'actualité politique du moment en invitant les candidats à la présidentielle éliminés après le 1^{er} tour de l'élection à prendre des jours de congés mérités en passant bien sûr par un expert en tourisme.

Cette campagne a été conçue et orchestrée par les agences partenaires des Entreprises du Voyage : Travel Insight et Smallistic

<p>Jean-Luc, besoin de vacances ? Faites appel à un expert du voyage !</p> 	<p>Valérie, besoin de vacances ? Faites appel à un expert du voyage !</p> 	<p>Philippe, besoin de vacances ? Faites appel à un expert du voyage !</p> 	<p>Jean, besoin de vacances ? Faites appel à un expert du voyage !</p> 
			
<p>LES ENTREPRISES DU VOYAGE  AGENCES - TOURS OPÉRATEURS - VOYAGISTES EN LIGNE 30 000 EXPERTS DU VOYAGE À VOTRE SERVICE</p>	<p>LES ENTREPRISES DU VOYAGE  AGENCES - TOURS OPÉRATEURS - VOYAGISTES EN LIGNE 30 000 EXPERTS DU VOYAGE À VOTRE SERVICE</p>	<p>LES ENTREPRISES DU VOYAGE  AGENCES - TOURS OPÉRATEURS - VOYAGISTES EN LIGNE 30 000 EXPERTS DU VOYAGE À VOTRE SERVICE</p>	<p>LES ENTREPRISES DU VOYAGE  AGENCES - TOURS OPÉRATEURS - VOYAGISTES EN LIGNE 30 000 EXPERTS DU VOYAGE À VOTRE SERVICE</p>

2 juin 2022, lancement de la campagne de communication « On s'occupe de tout sauf de votre valise »



- Insertions publicitaires dans la presse magazine hebdomadaire (13 insertions au total dans Le Figaro Magazine, Le Journal du Dimanche, Paris Match, Le Point, Télérama, et L'Obs)
- Spots publicitaires diffusés à la radio (98 spots au total diffusés France Inter, France Info)
- Posts sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

21 décembre 2022, campagne de communication « les Bleus méritent de vraies vacances »



LES ENTREPRISES DU VOYAGE | AGENCES - TOURS OPÉRATEURS - VOYAGISTES EN LIGNE
30 000 EXPERTS DU VOYAGE À VOTRE SERVICE

Après un mois de compétition et une finale pleine de rebondissements - la plus suivie de l'Histoire du football - l'heure est désormais au repos pour les Bleus.

Les Entreprises du Voyage » continue de surfer sur l'actualité en invitant **les joueurs des équipes de la Coupe du Monde à en faire autant.**

Cette nouvelle campagne a mis en scène des visuels permettant d'identifier directement le pays éliminé. Sa diffusion sur Facebook et Instagram a un objectif de notoriété et d'interaction



LES ENTREPRISES DU VOYAGE | AGENCES - TOURS OPÉRATEURS - VOYAGISTES EN LIGNE
30 000 EXPERTS DU VOYAGE À VOTRE SERVICE



LES ENTREPRISES DU VOYAGE | AGENCES - TOURS OPÉRATEURS - VOYAGISTES EN LIGNE
30 000 EXPERTS DU VOYAGE À VOTRE SERVICE



LES ENTREPRISES DU VOYAGE | AGENCES - TOURS OPÉRATEURS - VOYAGISTES EN LIGNE
30 000 EXPERTS DU VOYAGE À VOTRE SERVICE

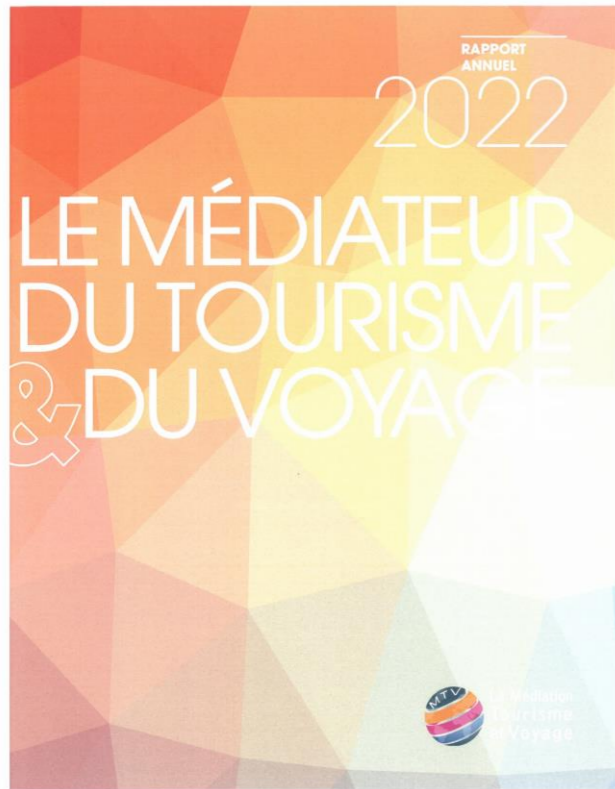
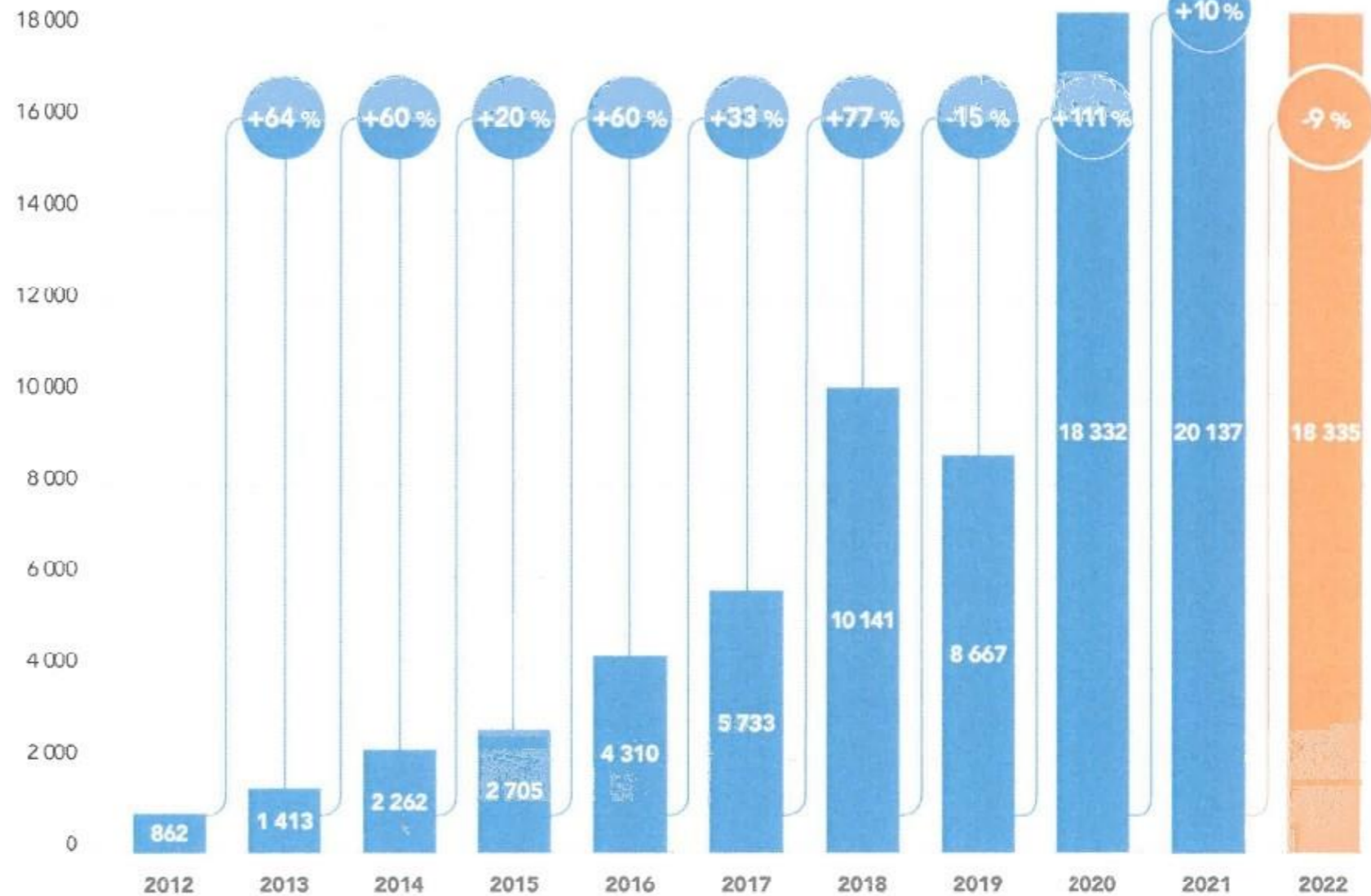
Le chiffre d'affaires de TravelPro formations a chuté et n'est pas revenu au niveau de 2019 alors que l'activité commerciale et administrative a été en hausse

Les principales raisons :

- Les financements des OPCO ont été difficiles à obtenir sur le 1^{er} semestre 2022 malgré l'APLD.
- L'activité du secteur tourisme a repris. Les agences ont donc eu de nouveau des clients à gérer mais la plupart d'entre elles étaient en effectif réduit (manque de personnel ou chômage partiel) et n'ont pas pu dégager suffisamment de temps pour la formation.



1_ ÉVOLUTION DES DEMANDES DE MÉDIATION





53

Nouveaux
adhérents

6 860

Solutions amiables
proposées

97,74 %

des avis sont
acceptés par les deux
parties

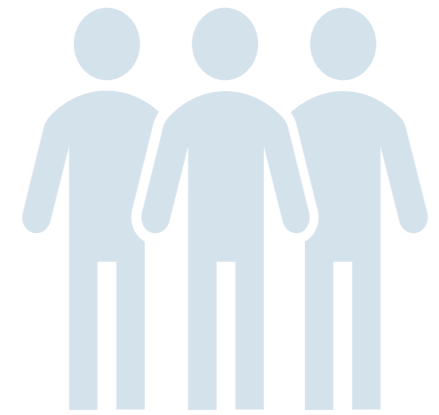
Délai de
traitement
119 jours

65 % des dossiers concernent un billet d'avion

18 % des dossiers concernent un forfait touristique

70 % des dossiers concernent une prestation achetée en ligne

Nos partenaires



**LES ENTREPRISES
DU VOYAGE**



**Les comptes 2022
et le budget 2023**

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	2022			2021	PASSIF	2022	2021
	BRUT	AMORT & PROV.	NET				
Autres immob. Incorporelles	37 095	37 095	0	0			
Immobilisations corporelles							
Constructions	2 229 844	1 291 451	938 393	938 393	Fonds de dotation	126 533	126 533
Installations	494 565	432 973	61 592	77 966	Réserve résultat except.	173 602	173 602
Matériel informatique	164 204	105 459	58 745	42 223	Résultats antérieurs cumulés	1 971 660	1 694 723
Matériel et mobilier	45 621	44 827	794	1 671	Résultats Régions antérieurs cumulés	453 643	400 746
Immobilisations corp. avance/ en cours	0	0	0	6 661			
Immobilisations Régions	0	0	0	30			
					TOTAL I	2 725 438	2 395 604
Immobilisations financières					Provision conseils professionnels	24 934	24 934
Participations	38 000	0	38 000	38 000	Provision pour charges	260 769	244 043
Créances liées a des participations	264	0	264	264			
Dépôt de garantie	23 264	0	23 264	20 776			
TOTAL I	3 032 857	1 911 805	1 121 052	1 125 984	TOTAL II	285 703	268 977
Stock et en cours	0	0	0	0	Emprunts et dettes financières	64 751	79 699
Créances Régions	83 185	0	84 238	83 185	Dettes de fonctionnement	372 464	305 348
Créances diverses	116 420	0	477 074	116 420	Dettes de fonctionnement Régions	29 869	15 519
Disponibilités	2 057 683		2 077 582	2 057 683	Dettes fiscales et sociales	285 278	309 592
Disponibilités Régions	385 945		486 330	385 945			
Charges constatées d'avance	34 392		41 779	34 392	Produits constatés d'avance	281 231	99 036
TOTAL II	2 677 625	0	3 167 003	2 677 625	TOTAL III	1 033 593	809 194
INSUFFISANCE III					EXCEDENT IV	156 266	276 936
					Résultat Régions	87 055	52 898
TOTAL GENERAL (I + II + III)	5 710 482	1 911 805	4 288 055	3 803 609	TOTAL GENERAL (I + II + III + VI)	4 288 055	3 803 609

Compte de résultat au 31 décembre 2022

PRODUITS	31/12/2022	31/12/2021
Cotisations adhérents	1 405 801	1 400 225
Rétrocessions aux CSR	-140 580	-140 023
Cotisations adhérents nettes	1 265 221	1 260 202
Cotisations affiliés & associés	15 000	13 000
Cotisations adhérents APST	20 300	0
Cotisations	1 300 521	1 273 202
AGFPN (financement dialogue social)	31 415	31 889
Participation APST Assistance Juridique	25 000	25 000
Prestations services auprès de EDV communication	85 290	85 290
Partenariat IFTM / TOP RESA / MAP Pro	36 262	20 000
Refacturation collaborateurs partagés APST	46 213	44 266
Refacturation ECTAA au SETO	25 992	18 790
Refacturation diverses	2 004	900
Recettes locatives Catroux	222 247	226 937
Recettes locatives Carnot	18 000	4 300
Produits divers	492 423	457 372
Produits de fonctionnement	1 792 944	1 730 574
Produits exceptionnels de l'exercice	9 048	203
Produits except.sur exercice antérieur	20 180	22 095
Produits exceptionnels	29 228	22 298
Reprise de provision pour dépréciation titres		0
Reprise provision pour risque	12 681	9 480
Reprise de provision pour départ à la retraite		24 261
Reprise sur provisions	12 681	33 741
TOTAL PRODUITS hors Manifestations	1 834 853	1 786 613
Recettes Manifestations	674 406	0
Convention nationale	662 606	
Tour.Trophy/Conv.Régions/AG Régions	11 800	
TOTAL PRODUITS	2 509 259	1 786 613

CHARGES	31/12/2022	31/12/2021
Fournitures	28 447	24 285
Prestations externes / Charges copro	10 459	81 437
Loyers matériel	0	918
Loyer bureaux et parkings	159 861	158 669
Entretien et Maintenance informatique	35 556	33 444
Assurances	4 941	4 484
Documentations	9 516	9 718
Consommations et services extérieurs	248 780	312 955
Honoraires	147 997	139 836
Médiation Tourisme et Voyages	24 000	24 000
Publicité / Communication	185 364	850
Etudes	9 800	15 996
Dons et cadeaux	2 483	1 000
Missions, réceptions, déplacements	127 135	130 785
Affranchissements	10 043	7 391
Télécommunications	17 167	14 964
Services bancaires	5 728	3 201
Cotisations (ECTAA, MEDEF,.....)	111 411	100 961
Autres charges externes	641 128	438 984
Taxes Diverses	14 612	15 049
Taxes diverses	14 612	15 049
Salaires & prov 13eme mois	450 920	455 992
Variation Prov,CP & charges soc et fiscales s/C P	-234	-11 065
Charges sociales et provisions	234 368	224 602
Charges de personnel	685 054	669 529
Amortissements / Immobilisations	42 579	36 000
Provision pour départ en retraite	16 726	25 728
Amortissements et provisions	59 305	61 728
Charges de fonctionnement	1 648 879	1 498 245
Provision titres participation		
Intérêts sur emprunt	519	699
Charges financières	519	699
Subventions accordées		
Charges exceptionnelles de l'exercice	48	4
Charges sur exercice antérieur		10 729
Provision créances antérieures		
Charges exceptionnelles	48	10 733
TOTAL CHARGES hors Manifestations	1 649 446	1 509 677
Dépenses Manifestations	703 547	0
Convention nationale	691 747	
Tour.Trophy/Conv.Régions/AG Régions	11 800	
TOTAL CHARGES	2 352 993	1 509 677

Compte de résultat au 31 décembre 2022

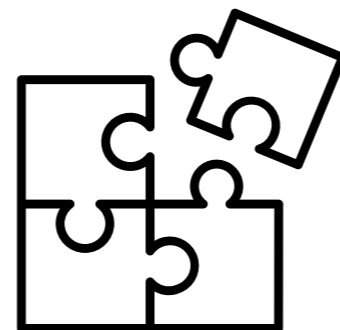
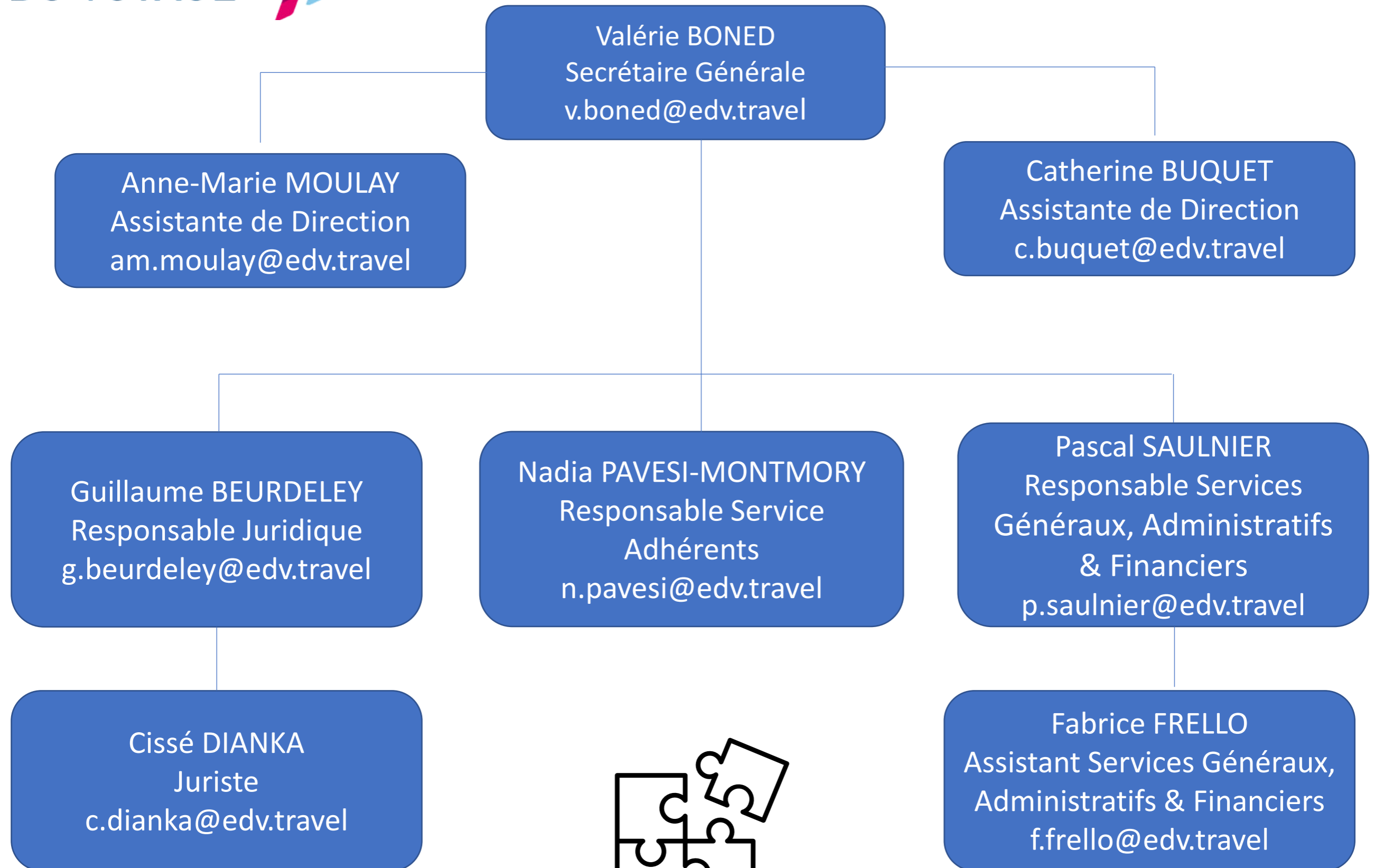
	31/12/2022	31/12/2021
Cotisations	1 300 521	1 273 202
Produits divers	492 423	457 372
Produits exceptionnels	29 228	22 298
Reprise sur provisions	12 681	33 741
Total Produits	1 834 853	1 786 613
Consommation et services extérieurs	248 780	312 955
Autres charges externes	641 128	438 984
Impôts	14 612	15 049
Charges de personnel	685 054	669 529
Amortissements et provisions	59 305	61 728
Charges d'exploitation	1 648 879	1 498 245
Charges financières	519	699
Charges exceptionnelles	48	10 733
Total Charges	1 649 446	1 509 677
Résultat	185 407	276 936
Recettes Manifestations	674 406	0
Dépenses Manifestations	703 547	0
RESULTAT Manifestations	-29 141	0
Total des produits	2 509 259	1 786 613
Total des charges	2 352 993	1 509 677
Résultat CSR	87 055	52 898
EXCEDENT / DEFICIT	243 321	329 834

PRODUITS	BUDGET 2023
Cotisations adhérents	1 400 000
Rétrocessions aux CSR	-140 000
Cotisations adhérents nettes	
Cotisations affiliés & associés	15 000
Cotisations adhérents APST	20 000
Cotisations	1 295 000
AGFPN (financement dialogue social)	25 000
Participation APST Assistance Juridique	25 000
Prestations services auprès de EDV communication	85 000
Partenariat IFTM / TOP RESA / MAP Pro	20 000
Refacturation collaborateurs partagés APST	23 000
Refacturation ECTAA au SETO	26 000
Refacturation diverses	0
Recettes locatives Catroux	223 000
Recettes locatives Carnot	18 000
Produits divers	
Produits de fonctionnement	1 740 000
Produits exceptionnels de l'exercice	
Produits except. sur exercice antérieur	
Produits exceptionnels	
Reprise de provision pour dépréciation titres	
Reprise provision pour risque	
Reprise de provision pour départ à la retraite	
Reprise sur provisions	
TOTAL PRODUITS	1 740 000

CHARGES	BUDGET 2023
Fournitures	28 000
Prestations externes / Charges copro	20 000
Loyers matériel	2 000
Loyer bureaux et parkings	160 000
Entretien et Maintenance informatique	40 000
Assurances	5 000
Documentations	10 000
Consommations et services extérieurs	265 000
Honoraires	160 000
Médiation Tourisme et Voyages	
Publicité / Communication	50 000
Etudes	15 000
Dons et cadeaux	2 000
Missions, réceptions, déplacements	130 000
Affranchissements	10 000
Télécommunications	17 000
Services bancaires	6 000
Cotisations (ECTAA, MEDEF,.....)	130 000
Autres charges externes	520 000
Taxes Diverses	15 000
Taxes diverses	
Salaires & prov 13eme mois	500 000
Variation Prov, CP & charges soc et fiscales s/C P	
Charges sociales et provisions	240 000
Charges de personnel	740 000
Amortissements / Immobilisations	43 000
Provision pour départ en retraite	25 000
Amortissements et provisions	68 000
Charges de fonctionnement	1 608 000
Provision titres participation	
Intérêts sur emprunt	
Charges financières	
Subventions accordées	
Charges exceptionnelles de l'exercice	
Charges sur exercice antérieur	
Provision créances antérieures	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES	1 608 000

RESULTAT 132 000 €

L'équipe des permanents en 2022



L'équipe des permanents en 2023



LES ENTREPRISES DU VOYAGE



- 15, avenue Carnot – 75017 Paris
- contact@edv.travel
- <https://edv.travel/>